

Gex - Le Creux de l'Envers

Pays de Gex



Les portes des sarrazines (Thomas Baillard)



Accessible toute l'année.

Bordant en partie la rivière du Journans, le chemin passe par le canyon des mystérieuses Portes Sarrazines. Ce sentier aux paysages verdoyants et variés se trouve en milieu préservée.

Chiens interdits en Réserve Naturelle

Cette agréable randonnée accessible d'avril à novembre, longe les eaux du Journans. Le parcours d'interprétation "Au fil du bois", y met en valeur les activités humaines liées à la forêt et à l'eau. Enfin les Portes Sarrazines, encadrant une cluse creusée par la rivière, tirent leur nom d'après une légende locale : les habitants de Gex se seraient réfugiés derrière ces portes de

Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée : 2 h 30

Longueur : 6.1 km

Dénivelé positif : 233 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Forêt, Géologie, Lacs, rivières et cascades

pierre lors d'invasions sarrasines au Moyen Âge. L'itinéraire présente une diversité de paysages, alternant sentiers forestiers, routes et passages plus escarpés.

L'itinéraire évolue au cœur du Parc naturel régional du Haut-Jura, et en partie sur la Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura : un espace protégé et préservé, à parcourir avec respect.

À savoir - Zone protégée

Une partie du parcours traverse la Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura, soumise à une réglementation spécifique

Itinéraire

Départ : Gex Perdtemps

Arrivée : Gex Perdtemps

Balisage :  PR®

(1) Depuis **la Place Perdtemps à Gex**, suivre le balisage jaune, et emprunter l'avenue Perdtemps en direction de la RN5. Traverser la route, puis rejoindre **le chemin des Combes**, qui s'élève doucement au-dessus de la ville.

(2) À la première intersection, continuer tout droit. Le parcours se poursuit entre prés et bois, jusqu'aux dernières maisons en lisière de ville.

(3) Au bout de la route, celle-ci se transforme en chemin de terre au lieu-dit "**Le Moulin**". Suivre ce sentier jusqu'à la prochaine bifurcation.

(4) Prendre à gauche en direction des "**HAUTS DE GALAS**". Le sentier s'élève doucement et longe la frontière de la Réserve Naturelle. Le calme s'installe peu à peu, au rythme des sous-bois.

(5) Le sentier quitte momentanément la réserve pour rejoindre une route forestière. Suivre cette piste, qui serpente tranquillement avant de rentrer à nouveau en Réserve, et atteindre un parking forestier, discret point de repère.

(6) Poursuivre sur la route forestière qui contourne le flanc de la montagne. Elle mène bientôt à un lieu plus encaissé : **le Creux de l'Envers**, écrin de verdure paisible.

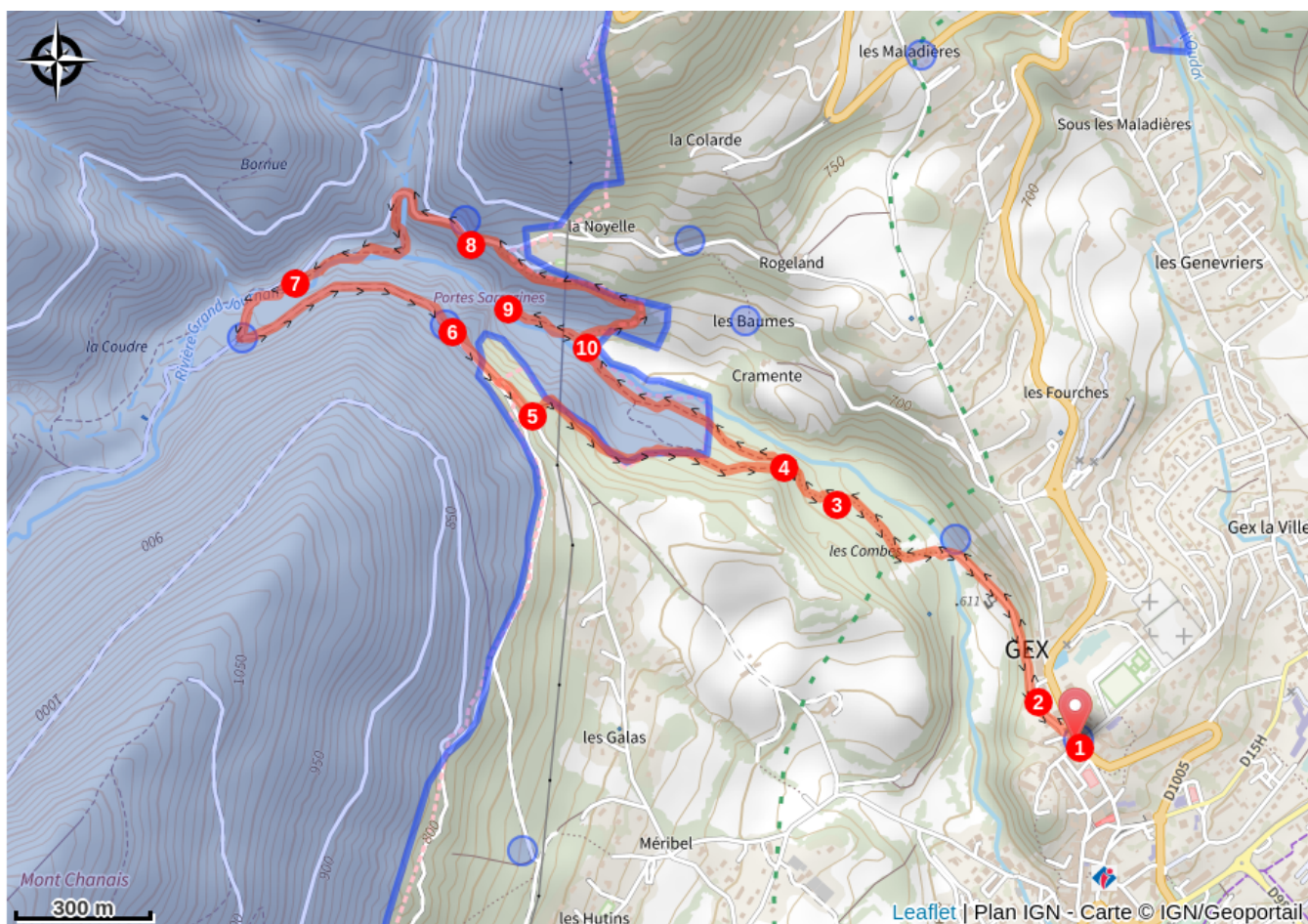
(7) Rester sur la droite, franchir le ruisseau du Journan, puis suivre le sentier qui descend légèrement avant de remonter par des gradines rocheuses. L'ambiance devient plus sauvage.

(8) Au niveau **des Séblines**, continuer sur la route forestière, puis suivre la direction des **PORTES SARRAZINES**, formation géologique remarquable et porte naturelle sur le relief jurassien.

(9) Juste avant d'y parvenir, prendre à droite pour traverser une passerelle sur le Journan. Profiter pleinement du site des **Portes Sarrazines**, mystérieux et majestueux, niché au cœur de la forêt.

(10) Le retour se fait par le même itinéraire : repasser par la passerelle, puis continuer tout droit après celle-ci pour rejoindre **le chemin des Combes**, qui redescend doucement vers Gex et **la Place Perdtemps**, bouclant ainsi la randonnée.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Recommandations

► Avant de partir :

- Se renseigner sur la météo générale et locale en s'assurant de l'absence de précipitations
- S'informer sur la marche d'approche, hauteur de l'itinéraire, temps de parcours, réchappe possible (carte IGN, GPS, topo-guide, etc...)
- Evaluer les risques possibles en se renseignant auprès de professionnels de montagne, refuge, gîtes
- S'informer un proche de votre objectif et le recontacter en cas de changement : horaires départ et retour, nombre de participants avec le numéro de téléphone de chacun, véhicule(s), parking
- Eviter de partir seul, utiliser un matériel conforme à la pratique de l'activité, réglé et en bon état, lampe frontale, trousse de secours complète, couverture de survie, etc.
- En cas de problème, appelez le **112** (numéro d'urgence européen).

Zones de sensibilité environnementale

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservations. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

Réserve naturelle nationale de la Haute-Chaine du Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : **Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura**

135, rue de Genève

01170 GEX

Tél : 04 50 41 29 65

E-mail : contact@rnn-hautechainedujura.fr

Site : <https://www.rnn-hautechainedujura.fr>

Accueillant au fil des saisons à la fois promeneurs, professionnels (alpagistes, forestiers, etc.) et naturalistes, cette Réserve est un territoire accessible où de nombreux usages cohabitent. Pour assurer la pérennité de cet espace sensible et des pratiques qui s'y déroulent, il convient de respecter la réglementation en vigueur : Sont interdits :

- **les chiens même tenus en laisse,**
- **la cueillette des fleurs et la collecte de fossiles ou et de minéraux,**
- **le feu,**
- **l'usage d'instrument sonore,**
- **l'abandon de déchets,**

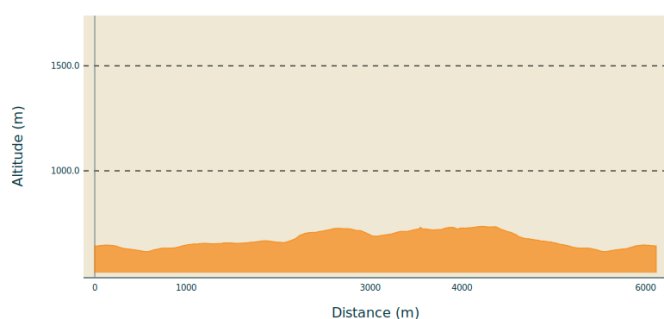
- **le camping.** Toutefois le bivouac, sans abri (sauf en cas de nécessité absolue : conditions météorologiques et sécurité de la personne notamment), pendant les créneaux horaires de 19h00 le soir à 9h00 le matin, pour une seule et unique nuitée par site, à une distance maximale de vingt mètres des sentiers balisés autorisés, en dehors des alpages occupés par le bétail, est toléré.

L'ensemble de la réglementation est consultable ici :

<https://www.rnn-hautechainedujura.fr/reglementation/>

Par ailleurs, sept Zones de quiétude de la faune sauvage, actives du 15 décembre au 30 juin (exception faite de la ZQFS des Platières, active du 15 décembre au 15 mai), interdisent de sortir des sentiers de randonnée balisés spécifiquement pour cette période de l'année.

Profil altimétrique



Altitude min 615 m
Altitude max 736 m

Transports

[Ligne de bus X33](#) - Bellegarde-sur-Valserine - Divonne-les-Bains

[Ligne de bus 60](#) des TPG - Genève - Gex

Accès routier

Depuis les Rousses par la RN5 : 40 min

Depuis Divonne-les-Bains par la D984c : 10 min

Depuis Saint Genis Pouilly par la D984c : 17 min

Parking conseillé

Gex - place Perdtemps

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Pays de Gex Monts
- Jura - bureau d'information
touristique de Gex
118 rue des terreaux, 01170 Gex
contact@paysdegex-tourisme.com
Tel : 0450280916
<https://www.paysdegex-montsjura.com>

Office de Tourisme Pays de Gex Monts
- Jura - bureau d'information
touristique de Lelex
435 rue des Monts Jura, 01410 Lélex
contact@paysdegex-tourisme.com
Tel : 0450280916
<https://www.paysdegex-montsjura.com/>

Office de Tourisme Pays de Gex Monts
- Jura - bureau d'information
touristique de Mijoux
rue Royale, 01410 Mijoux
contact@paysdegex-tourisme.com
Tel : 0450280916
<https://www.paysdegex-montsjura.com/>

Office de Tourisme Pays de Gex Monts
- Jura - bureau d'information
touristique du col de la Faucille
Coeur de station, 01170 Gex
contact@paysdegex-tourisme.com
Tel : 0450280916
<https://www.paysdegex-montsjura.com/>